

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-044 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le mercredi 26 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 19 mars 2025 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 68

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA (*jusqu'à la délibération n°2025-052*), Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Christian de BOISSIEU (à Liliane FALCON), Lionel MANOS (à Josiane CANARD), Patrick BLANC (à Daniel BEGUET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Patrice MARTIN), Emilie CHARMET (à Sylvie RIGHETTI-GILOTTE).

Etaient excusés : Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT.

Etaient absents : Stéphanie PARIS, Mohamed ABBES, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Jean PEYSSON, Stéphanie JULLIEN, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET, Nazarello ALONSO, Gaël ALLAIN.

Objet : Affectation des résultats 2024 - Budget annexe « Immobilier locatif économique » 2025

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 mars 2025 ;

VU les résultats de l'exercice précédent apparaissant sur le compte financier unique au 31 décembre 2024 :

- excédent d'investissement + 173 673,85 €

- excédent de fonctionnement + 804 055,10 €

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés N-1	-	768 640,05		640 440,46	-	1 409 080,51
Opérations de l'exercice	845 987,16	251 020,96	90 832,24	254 446,88	936 819,40	505 467,84
TOTAUX	845 987,16	1 019 661,01	90 832,24	894 887,34	936 819,40	1 914 548,35
Résultats de clôture	-	173 673,85		804 055,10	-	977 728,95
Restes à réaliser	108 266,70	181 379,90			108 266,70	181 379,90
TOTAUX CUMULES	108 266,70	355 053,75	-	804 055,10	108 266,70	1 159 108,85
<i>Résultats définitifs</i>	<i>-</i>	<i>246 787,05</i>	<i>-</i>	<i>804 055,10</i>	<i>-</i>	<i>1 050 842,15</i>

.../...

Inscriptions budget N+1 :

	investissement		fonctionnement	
D001	-			
R001		173 673,85		
D reports	108 266,70			
R reports		181 379,90		
1068		-		
R002				804 055,10

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, et comme indiqué dans le tableau :

- REPORTE en fonctionnement au compte 002 « excédent antérieur reporté » : 804 055,10 €.
- REPORTE en d'investissement au compte 001 « solde d'exécution » : 173 673,85 €.
- RAPPELLE les restes à réaliser s'élèvent à 108 266,70 € en dépenses et à 181 379,90 € en recettes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 1^{er} avril 2025

Publiée le **03 AVR. 2025**

Le Président, Jean-Louis GUYADER

**Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN**

